

La démarche de concertation pour contribuer à l'élaboration du PTGE Charente aval-Bruant

Comité de territoire mardi 10 décembre 2019

- Ifrée : conception et animation du dispositif de concertation
- > Préalables et principes généraux
- > Diagnostic préalable : retours sur la démarche
- ➤ Perception des acteurs : restitution des entretiens
- Nos préconisations



Ifrée : conception et animation du dispositif de concertation

Ifrée



Ifrée : un outil éducatif au service de la démocratie environnementale

Basé : Villiers-en-Bois sur le site du CNRS dans les Deux-Sèvres

Objet : Favoriser le dialogue entre les acteurs

Son rôle : Aider à la recherche d'accords respectueux des besoins de chacun

Personne en charge du projet : Marie Eraud, chargée de mission à l'Ifrée en charge de la conception et de l'animation du dispositif de concertation



La mission qui nous a été confiée :

- Ifrée : conception et animation du dispositif de concertation
- > Préalables et principes généraux
- > Diagnostic préalable : retours sur la démarche
- Restitution des entretiens
- Nos préconisations





Différents modèles de gestion des projets et des politiques publiques

La communication repose souvent sur le modèle :

Décider-annoncer-défendre

La concertation repose sur le modèle :

Dialoguer (analyser, élaborer, choisir) – décider



La concertation est un processus de dialogue et de recherche d'accord, dont le but est de parvenir à des propositions (d'orientations, d'actions) acceptées par toutes les différentes catégories d'intérêts concernées.

Deux dimensions primordiales :

- l'inscription dans le processus décisionnel
- le niveau d'interaction entre les participants



Les différents niveaux de participation

Pouvoir effectif

Codécision

Décider ensemble, partager le pouvoir de décision. S'engager à mettre en œuvre

Concertation

Trouver à plusieurs un accord, une solution à un problème qui nous concerne. Proposer aux décideurs

Consultation

Recueillir, préalablement à une décision collective, les avis, opinions, attitudes d'un certain nombre d'acteurs

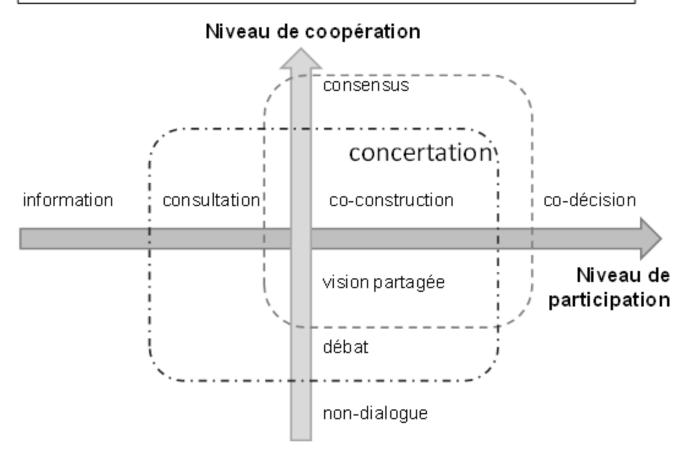
Information

Informer d'une décision, d'une situation, d'un projet ...

Coopération symbolique



Des visions différentes de ce que peut recouvrir la concertation





Dans quelles circonstances faire de la concertation ?

Quand le **problème est complexe**: les solutions ne sont pas évidentes à identifier, à élaborer et à mettre en œuvre.

Quand les projets, les actions ne se feront pas sans l'implication (volontaire) des acteurs concernés.

Quand la question, le projet, sont conflictuels, mal accueillis, mal perçus.

Quand on ne résoudra pas le problème traité par la seule action d'une catégorie d'acteurs : lorsqu'il qu'il serait nécessaire que d'autres agissent, lorsqu'il est nécessaire que les actions existantes dans le domaine gagnent en complémentarité, en cohérence.

Quand on a un projet « pour » un public ciblé et que l'on maitrise mal les contraintes des principaux intéressés.

Quand les 1ères tentatives sont considérées comme inadaptées.



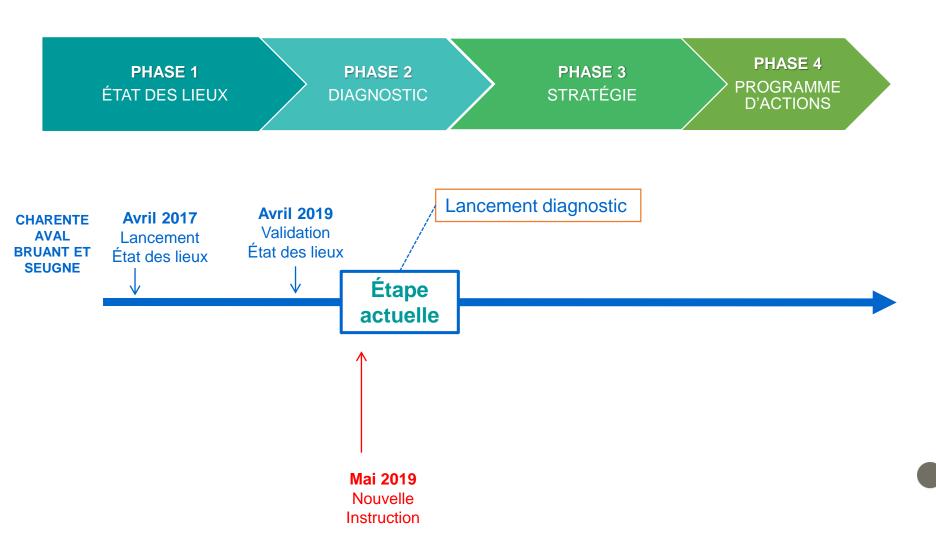
- Le dispositif doit être **sincère** et tourné vers l'action. Il doit rester une décision à prendre, une marge de manœuvre, sur des **sujets importants** pour les acteurs concernés. Il doit avoir [potentiellement] une **influence sur la décision**: **améliorer un projet, une décision**.
- Il doit impliquer tous ceux qui sont concernés par la décision (le projet, la question) qu'ils en tirent avantage ou non, et quelque soit leur position.
- Il doit associer (comprendre) une partie prenante reconnue par toutes les autres comme « légitime » pour décider en dernier ressort, sans elle, le processus ne peut être « bouclé ».
- Il doit permettre une discussion réelle, une délibération et le passage d'idées individuelles à des idées collectives. Production et écriture collective. Les personne sont les auteurs des contenus produits.

- ➤ Ifrée : conception et animation du dispositif de concertation
- Préalables et principes généraux
- ➤ Diagnostic préalable : retours sur la démarche
- ➤ Restitution des entretiens
- ➤ Nos préconisations





Elaboration d'un PTGE





Notre rôle

Vous aider à identifier :

- Les différents espaces de participation possibles : décision, co élaboration, consultation, information
- les questions qui pourraient être traitées avec les parties prenantes
- Les compositions nécessaires pour leur traitement

Préparer et animer ces espaces





Qu'est-ce que c'est ?

Préparer une concertation, en :

- vérifiant la disposition des acteurs à s'engager dans ce processus de concertation,
- recueillant la **vision** que les acteurs concernés ont **de la situation**, en identifiant leurs **préoccupations** principales,
 - recueillant les contraintes, les propositions sur l'organisation logistique de la démarche.
- Comment cela se passe ?
 - réalisation d'entretiens auprès des acteurs,
 - rédaction d'une synthèse.



• Identification des acteurs à rencontrer



- Identification des acteurs à rencontrer
- Déroulement des entretiens



26 personnes rencontrées dont 11 spécifiquement territoire PTGE

Associations (7 personnes)

Fédération Départementale des Chasseurs 17, Nature Environnement 17, SOS rivières, UFC Que choisir Poitou-Charentes, LPO Nationale, FDPPMA 17

Collectivités (2 personnes)

UNIMA et Eau 17.

Conchyliculteurs (2 personnes)

Elus CRC professionnel et conchyliculteurs spécialisé capture naissain et élevage.

• Agriculteurs (9 personnes)

en culture céréalière irrigant,
en polyculture élevage bovin viande et laitier irrigant,
en culture céréalière et pomme de terre irrigant,
en élevage bovin viande et maraichage en système biologique,
en viticulture, polyculture et élevage bovin viande irrigant,
en viticulture et polyculture irrigant,
en maraichage en système biologique irrigant,
Lycée Viticole Le Renaudin.

Organismes professionnels agricoles (6 personnes)

Groupe Isidore, Landreau Groupe, BNIC, UGVC, GAB 17.

- ➤ Ifrée : conception et animation du dispositif de concertation
- Préalables et principes généraux
- Diagnostic préalable : retours sur la démarche
- Restitution des entretiens
- Nos préconisations





Vision de la situation sur Charente aval/Bruant

- Accroissement de la population
- Gestion de l'eau : solidarité amont-aval
- Le Bruant, bassin équilibré artificiellement ?!
- Les marais littoraux, un lieu aux usages multiples



Vision de la situation sur les deux territoires

- Regards sur le modèle agricole

- ✓ Une politique agricole incitative vers un modèle agricole standardisé
- √ L'agriculture : un champ professionnel et des pratiques en évolution constante
- ✓ Le regard des autres, de la société sur les agriculteurs, de plus en plus mal vécus
- ✓ Des attentes croissantes de la société envers le monde agricole
- √ L'état des sols : une nouvelle ligne directrice dans la conduite des exploitations
- ✓ L'agriculture biologique : des visions toujours aussi multiples



Vision de la situation sur les deux territoires

- Regards sur l'irrigation
- ✓ Gestion de l'irrigation
- ✓ L'irrigation, pour quelle activité agricole!
- ✓ Perception des cultures irriguées : le maïs devenu un symbole
- ✓ Vignes et irrigation, une pratique en devenir ou déjà une réalité ?
- ✓ Une problématique en lien avec l'eau potable



Vision de la situation sur les deux territoires

- Regards sur les réserves
- ✓ Des réserves : des arguments pour et des arguments contre
- ✓ Des réserves sous conditions...
- Regards sur le changement climatique
- Regards sur les problématiques de qualité en lien avec d'autres activités : industrielle et touristique



Perception sur les PTGE Charente aval/Bruant et Seugne

- Cadre et gouvernance
- La méthode d'élaboration des PTGE



Vision sur la démarche de concertation

- Vigilances méthodologiques

- ✓ Certains ont dit apprécier que les porteurs de projets aient mis en place cette démarche avec cette première étape d'entretiens. Beaucoup nous ont dit être prêts à y participer.
- ✓ D'autres on dit ne pas souhaiter y être présents considérant que le dialogue ne sera pas possible entre acteurs conventionnels irrigants et autres acteurs souhaitant des modèles alternatifs.



Vision sur la démarche de concertation

- Vigilances méthodologiques

- ✓ Avoir connaissance des anciens projets de réserves.
- ✓ Composition des espaces de travail, doit permettre la participation ou la représentation des citoyens au travers de leurs élus.
- ✓ Mandat de la concertation, réelle prise en compte du travail issus des groupes.
- ✓ Les gens sont à « cran », il y a une cristallisation des débats, les groupes de concertation doivent être composés de gens ouverts pour qu'il y ait un dialogue plus ouvert.
- ✓ Mettre tous les acteurs du territoire autour de la table (habitants, consommateurs, Eau 17, industriels, irrigants...).



Votre regard sur ces perceptions

- ➤ Ifrée : conception et animation du dispositif de concertation
- Préalables et principes généraux
- Diagnostic préalable : retours sur la démarche
- > Restitution des entretiens
- ➤ Nos préconisations





Les sujets, problèmes qui se posent sur la Charente

- Sanctuarisation des nappes profondes exploitées pour l'eau potable : quelles nappes, quelle stratégie pour sécuriser les exploitations et les sortir des nappes profondes ?



Les sujets, problèmes qui se posent sur les deux bassins

- Comment faire pour que l'irrigation/l'accès à l'eau soit le levier de l'évolution des pratiques agricoles (diversification, rallongement des rotations, changement des systèmes d'exploitation) dans une perspective de changement climatique ?
- Transfert de l'irrigation vers l'atelier vigne : quels sont les risques pour la ressource en eau ?
- Polyculture élevage laitier : quelles diversifications possibles en lien avec les cahiers des charges des laiteries, tout en maintenant l'autonomie alimentaire de l'exploitation ?
- Comment faire pour qu'une retenue soit d'intérêt général ?
- Comment sécuriser l'engagement collectif dans le travail ?



Une démarche qui doit :

- Solliciter les acteurs sur des sujets et des questions qui les concernent, territorialiser les questions car c'est source d'appartenance et d'engagement
- Solliciter les acteurs sur des questions très opérationnelles
- Aller au-delà des volontaires et représentants des catégories des parties prenantes
- Composer le collectif de travail avec des acteurs aux visions divergentes pour permettre un traitement multiple de la question
- Confirmer le mandat de travail aux groupes et l'existence de marges de manœuvre
- Démarrer dès maintenant un travail de concertation sur une question qui préoccupent les acteurs



PHASE 1 ÉTAT DES LIEUX PHASE 2
DIAGNOSTIC

PHASE 3

PHASE 4
PROGRAMME
D'ACTIONS

Une
« réunion
publique »
sur chaque
territoire

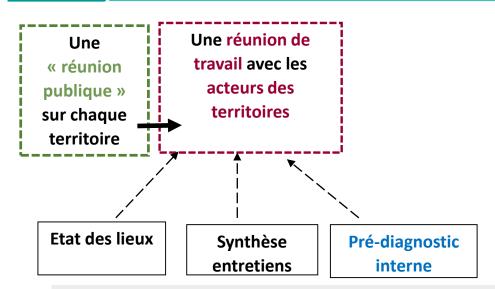


PHASE 1
ÉTAT DES LIEUX

PHASE 2
DIAGNOSTIC

PHASE 3
STRATÉGIE

PHASE 4
PROGRAMME
D'ACTIONS



A partir de l'état des lieux, de la synthèse du diag préalable et de la synthèse des éléments de diagnostic compilés par l'équipe d'animation :

- Dégager des problèmes, questions sur le territoire en lien avec la problématique de déficit quantitatif de l'eau
- Hiérarchiser ces problèmes, questions prioritaires à traiter



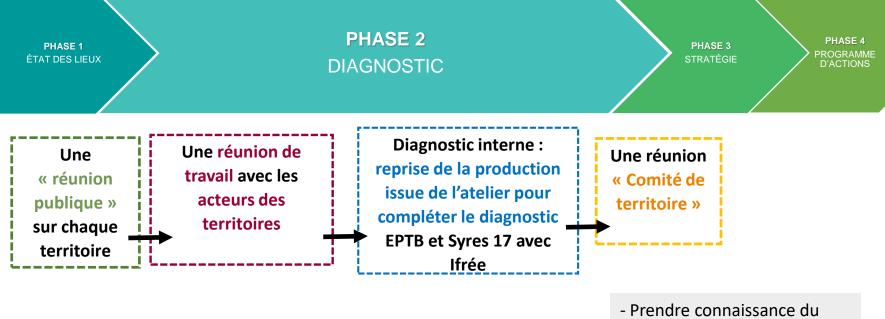
PHASE 1
ÉTAT DES LIEUX

PHASE 2
DIAGNOSTIC

PHASE 3
STRATÉGIE

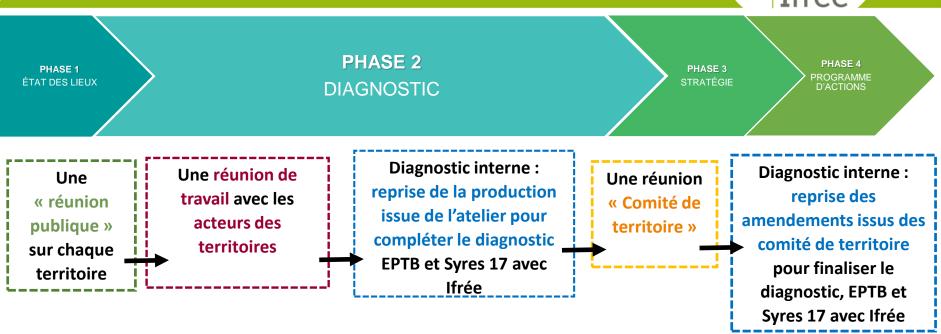
PHASE 4
PROGRAMME
D'ACTIONS





- Prendre connaissance du diagnostic
- Amender son contenu
- Hiérarchiser ces problèmes, questions prioritaires à traiter

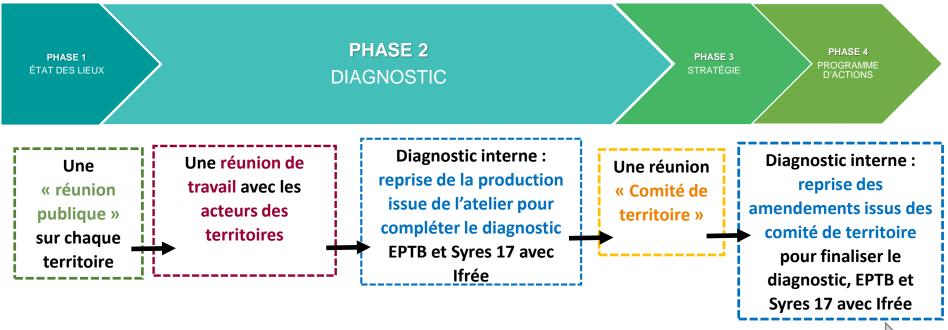




Alternance entre des espaces :

- d'information : réunion publique
- de concertation : réunion de travail avec les acteurs
- de décision : comité de territoire et CLE





Démarrage d'un groupe de concertation sur une question ou un problème urgent avec les acteurs

Identifier les sujets importants à aborder pour traiter correctement la question du groupe

Identifier les problèmes

Imager les solutions pour les dépasser

Identifier les points d'accords et de désaccords

Synthèse et transmission pour le travail sur la stratégie et l'élaboration des actions



Votre regard sur nos préconisations



Ifrée

405, route de Prissé-la-Charrière

F-79360 Villiers-en-Bois

Tél.: +33 (0)5 49 09 64 92

E-mail: ifree@ifree.asso.fr • www.ifree.asso.fr